

Mes chers amis, Les malheureux sont en droit de se plaindre; et en leur
 en pardonnant la faiblesse. Mais les plaintes, qui parlent et les soupirs, qui
 ne disent mot, sont de même triste. Pas un des deux ne fait troubler la
 balance: non pas les deux ensemble, et volontiers tout revient à de l'air
 frappé en vain. Il y a pourtant quelque plaisir à pleurer: vous savez qui
 l'a dit, et comme tout homme, qui a perdu son jeu ou son procès, aime à
 décharger une partie de son ennui dans le récit de ce qui s'est passé à son
 procès. C'est la justice que je pretens mi^e en ce peu de fastidieux entretien
 que j'entreprends de vous donner; mais après tout je me souviendrai de vous
 en faire, en sorte que vous n'aurez que faire de plaindre la patience
 que vous m'aurez accordée.

Sachez que dès l'heure que j'eus l'honneur d'entrer au service de la
 maison d'Orange il y a 30 ans, dans celle où nous sommes la bienveillante
 que mij te moigne extrêmement. Mademoiselle Princesse, aujourd'hui Douairière
 du S.A. mon premier Maître d'immortelle mémoire, mariée quasi au
 même temps, et madame la démonstration qu'il lui plut me faire du désir
 qu'elle avoit d'estre servie de moy, m'obligent à m'attacher à ce devoir
 avec des soins particuliers, et des assiduités non vulgaires. Cefut aux
 Armes proprement ou j'en trouvay le plus le sujet, en suite des grandes
 instances que me faisoit cette Dame, à ce que je ne voulusse cesser de la
 tenir advisede de ce qui se passoit à la Campagne, et sur tout, ce qui lui
 importoit plus que tout, de l'état de la personne du S.A. son ligné Seigneur,
 Mari et Bienfaiteur. Je considroy si bien et l'importance de ce devoir,
 et la force de ce commandement, l'abillé en grise, qu'en commençant à appliquoir
 à y satisfaire d'un zèle, d'une fidélité et d'une diligence un peu exemplaire.
 Si je n'en avois rien dit, vous n'auriez pas laissé d'en trouver la vérification
 dans un amas que j'ay fait de la plus part des Lettres dont j'ay eu

l'honneur d'entretenir cette Princesse durant nos Campagnes, ou nos voyages.
A ma rigueur on m'a fait la grace de me les restituer : et quoy qu'assez
bon nombre en ayt esté perdu ou gossillé, par mespris ou inadvertance, ce
qui rest ne monte à moins que de trois gros volumes in folio, que vous
trouverez dans les réserves de mon cabinet. Je vous recommande de
les garder soigneusement, non seulement pour marques de fidelité et
diligence, mais pour mémoires d'Estat et de Guerre, qui un jour pourront
estre de considération à celui d'entre vous, ou bien quelqu'autre, qui
se misera de produire nostre Histoire en sa pure et naïfve vérité : car
c'est celle que j'ose vous y promettre, pour peu d'embellissement que j'ay
apporté à ces récits, dont en effet l'original n'en reçoit que peu ou point.
Le plus de peine que ce travail m'a causé, c'est, qu'il m'en fait dérober
le loisir à ces grandes occupations, dont chacun sait comment le poix
et le nombre m'accablent aux armes ; non moins ^{d'esp} que pour le surcroist
de la fonction ordinaire, je fus chargé seul de toute la milice, et de
cette infinité de députés qui en dépendent; outre que vers les derniers
Années je restai sans Collègue, et n'y avoit plus aucun affaire Politique
ou militaire publique ny de particuliers qui n'eust à passer par
mes mains. Si à cela vous adjouster le nombre de quelques 100. ou 120.
lettres particuliers que j'étois obligé d'écrire par moi-même durant les
cinq ou six que l'on demuroit en campagne, et en diverses langues,
et à des gens de si diverses qualités, qui me faisoient l'honneur de leur
correspondance, ou qui avoient besoin de la mienne, vous jugerez si
j'ay gagné ma vie en jouant. Bien que véritablement je n'avois
vous écrit, que dans cette pressé de choses sérieuses le jeu n'ait trouv^{part} sa.

Sintens, non pas la Carte my Se^e De^r, car onques je ne m^y amusey, mais
 mes divertissementz de Musique, qui volontiers me Savoyent la bouche
 des amertumes de la journie jusqu'^à vers la minuict; d'o^t proprement
 sont sortis ces Compositions que vous savez que depuis son a^e estime^e dignes
 de la press^e dans Paris; comme en mesmo^m temps ces gros Livres de Poissons
 Latinis ont paru par de^s à: car et l'ac multi clanta frétilles, et à
 Cheval ou à d'autres promenades j'ose croirey pas de produire tous
 jours quelque chose qui servist à la accumuler le nombre, jusqu^à où
 vous le voyiez parvenu. Une autre peine que j'avois à cette correspondance
 regler dont j'avois^m Mad^e La Princesse ce fut la difficult^e que souvent
 je rencontrais aux adresses de mes Lettres, quand les dangers des passages
 se mettoient entre la Hollande et nous; pour à quoy remédier, force me
 fut d'inventer tous les jours nouveaux expedients, et entre autres m'entraîner
 la veue sur une sorte de petit^e écriture, qui en fort peu d'espace connoit
 quantité^e d'estoire, et bien courant, pliée n'excédeoit pas le bout d'un^e plume,
 ou la grosseur d'un poix, pour ainsi s'encacher en quelque endroit, par des
 femmes ou petits garçons, qu'il y falloit disposer. Croy me fait souvenir
 du displeasir qu'il me sembla qu'un jour je n'eus point sans sujet; comme
 il me fut mandé, qu'on se trouvoit importuni^m de mes petits^e lettres, et
 qu'en effet que on disoit^{oit} que je digestass^e d'en faire parab^e: ce qui
 véritablement je trouvay rude, et une recompence peu sortable à la peine
 que, non la vanité^e mais la nécessit^e me faisoit prendre,
 pour bien servir et sans intermission. Les dates des lieux & les formes
 de ces billets vous diront, s'il y en a eu; car ils font partie de ces
 trois volumes dont je vous ay parlé. On suitte^{oit} le^e recit de^s plus

Droits rendus à cette Princess, j'avois veux obmettre, qu'autres trois ou
quatre ont été formé par moy en sa présence, des lettres que feu S. A.
son mard Luy avoit escrites depuis qu'ils estoient marié. Apres sa
mort envia la mort de ses trois religieuses en ordre qui ne furent pas en
leur peu de fagon, dans la confusion ou nous les trouvâmes; les dites
meilleures temps et lieux ne s'y trouvaient pourtant pas, il y eut de la
peine pour plusieurs jours à juger par les textes du rang qu'elles
devoient tenir en cette collection. Au moins j'en eus si bien ma part, qui
foua de me baisser à terre, pour assortir si grand nombre de papiers
en ses classes, distinguées par Années, Mois et Jours, j'y gagnay une
terrible défluxion sur la joue, qui me defigura le visage pour quelque
temps. Oncques pourtant je ne regrettai ce que je prisois de peine pour
le service de este Dame; au contraire, je jugois volontiers que les
reconnoissances qu'elle avoit l'adressé de m'en faire de bouché paurois
toujours au d. La de c. que je croyois en avoir mérité, et toujour un
pied en l'air comme le bon éléval de manigé, j'attendois gaierement
quand on pourroit m'en demander davantage que je n'en avoy fait
Aussy se prevaloit elle si bien de cette bonne et prompte volonté,
que comme elle ne nourrissoit point d'ennemis qui vagabondassent
ce fut moy à qui l'on s'en adressoit à toutes les fois que l'occasion
se présentoit, et qu'il s'loit question de faire de ces fascines
réparties à Roix et à Rignies et autres grands, qui en effet ne disent
rien, et doibront estre infiltriés d'une suite de paroles d'autant
difficile à chercher, que la matière en est vaine et sterile. Grand nombre
de minutes de este sorte de ma main remougera si j'ay sui dans le

mançq^s: et nommement depuis que le mariag^d d'Ang^r commença à se traiter,
 es que le secret m'en ayant esté confié, je me trouvais en même temps le
 Secrétaire des P^{res}, de l'^e Mercet du Fils qui de jour à autre avoit int
 besoin de la cun de douzaines de cette sorte de lettres dont je viens de
 parler, sans que pour beaucoup de temps il me fust permis d'y employer
 autre que ma propre main, laquelle cependant par l'^e de ma charge,
 n'avoit obligeé à pas une de ces fonctions, par ce qu'à tout cela, concernant
 le domestique, et non les affaires d'^{ce} l'Etat, qui estoient les miennes,
 c'eust esté à un Greffier de les expédier. Mais j'avois trop avant dans
 la possession de porter tout ce qu'on me jettoit à dos, pour songer à m'en
 défendre. Il ne sera pas dit aussi que jamais je m'en soys mis en posture,
 quoij que le tout ne m'ayt prouffé la rognure d'un ongle, pendant que
 d'autres, appeller à la conclusion de ce d^r Mariag^d d'Ang^r et aux
 emplois extérieurs de ses solemnitez, en sont revenus chargés d^r
 presents et de biensfaicts, moy seul n'y ayant pas été considéré en
 aucun sort. Autre passe-temps me voulut donner este Princess^e
 apres la mort du Prince, en ce qui regardoit les memoires qu'il
 a laissez des Annees de son Gouvernement. La piece est d'Induis^e
 selon le temps de sa periode, et on effet toute digné de la glorieuse
 main de l'Author. Mais pour voir le jeu, comme l'on s'y destinoit,
 il avoit besoin de beaucoup de revue, en plusieurs considerations
 que j'obmetti^s ici pour cause. Tant y a que ma rasche fut, de la propag^e,
 pour la gross^e: et les veilles que j'y employai servirent à en tirer
 grand nombre de remarques, sur lesquelles plusieurs conférences furent
 tenues entre quat^ejeux. Finallement fut arraché, que ces illustres

Commentaires sortiroient, accompagnez d'un Briface assortis à l'œuvre
et à l'Author; et le bonheur voulut que m'y étant appliqué, comme
disent les bons Peintres d'Italie, con studio, con amore & con diligenza,
je produisis une piece, un peu prolixie en effet, mais qui n'a pas laisse
d'être jugée supportable, par des personnages de condition ^{de} et ^{en} capables
à consumer de semblables ouvrages. L'édition cependant en demeura
accrochée, et, comme l'usage a quelque peine à fournir à des résolutions
fixes et permanentes, ce dessin a été depuis recoulli et rendormi à
diverses reprises; mais s'intend qu'à chaque fois j'ay eu ma part dans
les nouvelles peines, de remémorer les observations passées, et d'y en
mouvoir ou voir produire d'autres nouvelles; sans que jusqu'ors tout
cela ayt servi qu'à vexation d'esprit, mesme à l'Imprimeur, qui s'y
disposa à dépecher la besogne en peu de temps, après ce qu'avions concerté
ensemble avec beaucoup de soing et de recueille touchant les tailles dont
qui se débroyent appliquer à cette œuvre en ass. & grande quantité.

Parmy ces occupations, qui obloignent du cabinet, cest-Principalement
agréable de m'en avancer de plus publiques, dans la part qu'il
desiroit que je prisse à la conduite de son bastiment au Bois, et
nommément des ornemens de cette glorieuse Salve d'Orange, d'où, par
mon avis, la maison eut ce nom. Il n'est pas à propos de dire
ce qu'ay contribué par mes conférences et correspondances, entretenu
avec tant de Peintres, Architecs, et Genealogistes qui y ont travaillé
des pieces qu'jen ay de risqué, et quelques inscriptions de ma façon,
qui font parler les choses mortes, en vérifiant quelque chose à la
postérité. Suffit d'avouer, qu'en cela comme en tout autre clos, j'ay don-

La satisfaction du R^e Prince, j'avois suis emploie francement,
 sans retenue, et sans autre considération, que de celle des bonnes grâces,
 que je voulloit faire. j'ay tousiours beaucoup estimé, en la considerant,
 comme je debois, la vertu d'un Prince qui m'avoit tant donné de sujet
 de l'honneur et servir avec passion. Même comme ce R^e Belli Sabracensis
 fut trouué trop eminent en son espèce pour n'estre vu qu'au bois de
 La Haye, et que, pour en communiquer la gloire à L'Univers, il fut projec^t
 d'en publier L.5 Tailles douces par les mains des plus excellens gravurs,
 je m'etois engagé volontairement à en former un livre Latin, ou la prose
 et les Vers eussent expliqués les moralitez de ce Mansolus, qui, à ce
 que je crois, surpassé beaucoup d'autres entreprises illustres qu'on
 rencontre dans les plus grandes cours de la Christienté. Mais la
 dépense excessiue à quoij ce Livre de boit montr^e, en ayant rabata
 l'inve^t mon travail aussi demura en suspens, et je payai du
 trespouyage de la bonne volonté. Aussi survint ^{je} bien d'autres
 divertissemens, et où l'on avoit bien plus sérieusement besoin de
 serviteurs affidiez. Ce fut ce celebre débat que fit naître la dénaissance
 nostre cler dernier Maistre, au sujet de la Tutele de ce precieux
 Prince qu'il nous a donné apres sa mort. Le Prince fut il au monde
 qu'a raison des avantages qui paroisoient dans la conduite de son
 Domaine, La maison fut desclerte par ces animositez que vous avez
 vous enflammés lourusement entre la Mere et la Grandmère. Je n'ay
 que faire de vous en repriser les suites: tout a esté publicq, la
 flamme sortiu du toit, et vous tous d'agir à comprendre ce qui se passoit
 en cette fureur de controversie; capables en suite de juger, comme je suis
 bien assuré que vous avez tousiours fait, que d'abord je me declaray

du costé de la bonne cause, ne pouvant jamais comprendre que ce fust
ceux justes, à quoy son buttoit, de voir forcer le droit de cette cause
tout le costé patent, d'où venoit tout le bien, et de l'abandonner entre
les mains de peu de personnes intéressées, disposées à leur poser de la
bonne d'une Mere Mineure. Songeant tout fois aux moyens de concilier
les deux protestans si contraires, et de conservier la paix dans cette
maison desolée, qui avoit tant besoin de l'union des deux forces, je
me mis en devoir de prêcher cet Evangelie à toutes occasions; et non
content de m'en acquitter de bouche, j'y travaillay de la plume avec
beaucoup d'ardeur, & moins de deux pieces, entre plusieurs autres, d'assez
grande estendue, que je produisis sur ce sujet; Ceux qui en avoyent
de fuit la concorde que je tâchois de maintenir, trouvèrent aisement
les moyens de faire discuter tout ce que j'avancois de plus raisonnable.
Mais gravis à Dieu, je fus si peu éloigné du bon chemin, qu'apres
tant de noirs et tant de scandale pris et donné, la substance des
derniers Arrests des cours de Justice se trouva conforme à mes
propositions. Cependant le fruit que je rapportay de mon zèle
et de mes peines, fut un Eain implacable qu'on suscita contre moi
du costé de la Princesse Royalle, jusqu'à me rendre des rigours, et à me
reduire insensiblement au precipice de ma ruine, pour autant que la
place que j'avois et que je possede encor à present au Conseil de la
maison, estoit le dernier ressort de la fortune que mes longs services
m'avoient acquise. Tout ce tonnerre n'abréasta en aucun sort ma
constance, je persistois loyalement dans le bon parti que j'avois
embrassé, et vous en avez vu le succès. mais vous n'avez pas seu-
lement vu les services que j'eus au travail, tout publicq et notoires j'ay fait
souvent

à la Princesse Douairière. Si sa mémoire me fait plus de justice que son cœur, elle doit lui représenter souvent, que ce que j'ay fait et fait faire pour elle en ce domeslé, passe un peu l'ordinaire, et que m'y prenant comme je faisais, je meritais aucunement les éloges et les actions de grâce qu'elle ne se pouvoit exculter de m'en donner, non plus que Monsign.

Gouverneur de Brandebourg; comme au besoin il s'en pourroit vérifier quelque partie par leurs Lettres. Je vous dirai monsieur, que souvent cest excus de civilité dans la bouche de personnes de leur condition mesme soit, n'est ce la conclusion que j'en osay tirer, qu'un jour le souvenir de ce qui les faisoit parler, vous pourroit venir à point, et ces obligations de bouchon par écrit s'acquitter avec le temps par les effets de faveurs meilleures à l'endroit de ceux de ma race qui seraient digne. Cest à quoy en somme nous n'avons cessé de travailler ensemble; Je pense n'y avoir rien dépargné du mieux, et je vous doiba à tous ces témoignages que personne n'est demeuré en faute de me secondier. Le monde le scrait, et les gens d'bonne et de seavoir nous en veulent du bien. Louions Dieu qui en est l'auteur: à domino factum est. Cependant comme ce n'est pas tout, d'avoir des pierres précieuses, si l'on ne trouve de bons maistres à les mettre en œuvre, nos très-grands et très-bons Maistres étant venus à decoder, j'adouie qu'en suite de tout ce que dessus et de plusieurs particularitez qu'il n'a esté à propos d'y adjoindre, j'avois osé jeter la voix sur cette Princesse Douairière, et apaiser un peu d'esperance sur la bonne volonté qu'on disoit que je pourrois avoir merite d'elle. Durant les assurances qu'elles continuoit de m'en donner de bouchon, vint à vacquer la reçue du domaine de G. Begegi, que j'avois dessin de demander pour vous, mon troisième fils, pour la disposition que j'avois trouvée en vous assé conformément à son emploï. Mais ce fuste vous, mon Aris, qui m'en divertis, et me portastez à la solliciter pour vous mesme. Ne oubliez pas que ce fut contre moi

s'intimens. Vous vous souviendrez en même temps du raisonnement qui j'opposai. Vos instances toutefois l'emportèrent, et je fis offre de votre personne à la Princesse, qui véritablement me témoigna en passant qu'elle n'avait pas cru que vous eussiez envie de vous adonner à semblable vocation; mais après tout ne manqua pas de me faire des réparties si amables, que pour la connaissance qu'il y a de son style, je ne crois pouvoir douter du succès de ma pretension, pourvenu que je trouvass moyen de venir à bout du Prince. Dès lors il estoit fort vrai que son Altesse avoit de grande obligation et qui, à ce qu'il m'objecta, faisoit des froides instances pour un des fils du Réapostol defunct, auquel il touchoit le procès alliance. Enfin comme il estoit raisonnable de tenir cest obstacle; et je fis avec autant de promptitude et de succès, que j'avois sujet de m'en promettre de l'amitié de ce personnage, qui franchement et noblement me vint dire, sur ce qu'il y en avoit représenté à sa femme en son absence, que de bon cœur il renonçoit à toute sa poursuite, qu'il m'eust fait admettre la partie intérieure, et que je ne receverrois aucun empêclement de son entremise. Comme j'en eus fait le rapport à la Princesse, elle s'en conjoint avec moi et en somme me faisant meilleur visage que jamais, me confirma plus que jamais dans la confiance que j'avois mise en sa faveur. Aussi tous autres compétiteurs témoignèrent, qu'ils ne proumoient rien de dons en mon préjudice. Si quelque femme de l'éambrois de la Princesse non satisfaisoit de l'expectative que son mari (personnage du calibre que nous savons) avoit obtenu des Princes defunts, de la plus belle de toutes les charges au domaine de la maison, eut le couragé de se roidir contre moi, et en moy, j'ose dire ainsi, contre tout ce qu'il y a de raison. Aussi sa Majesté étant à garder le secret, ou la clémence, pour un certaine qui lui défiguroit la bouche, me trouva une occasion propre à s'en privilier contre qui que ce fust, non qu'il y ait un

contremoy, qui trouvay visage du bois, quand je voulus pretendre aux audiences
 personnelles, que je n'avois pas accoustumé de me voir refusé, du temps que je n'y
 allois pas pour mes intérêts. Quelques autres toutefois furent admis à cette
 chambre, qui par l'usage n'y entrerent pas avec moy, je trouvay la rencontre
 un peu rude; mais en travaillant sans me plaindre, comme j'avois beaucoup
 appris à la Cour, jeus recours à ces plumes, de laquelle les aduis journaliers
 avoient été si bienvenus là dedans, et à ce que j'en m'imaginais, n'y devoient
 pas être rejetés encore. J'avois toutefois compris sans mon estresser,
 et tout le contraincre m'arriva. L'incommodité de la maladie me fit déclarer in
 importun, et dieu sait ce qui arriva de mes lettres. Je n'ay gardé les
 minutes. Si elles n'ont eu l'honneur d'être ouvertes et lues, vous en lirez
 quelques-unes derrière ce discours, et me faire la justice de juger qu'il
 n'ay mangié à aucun devoir. Survint enfin le temps qui me pressoit
 de partir, à prendre les eaux de Spa, premier que de faire le voyage
 de Luxembourg, où j'avois été député. Cela me fit doubler les pas, et
 solliciter avec un peu plus d'impassionnement, qu'avant mon départ on
 voulust mettre fin à cette affaire, après laquelle les gens d'honneur
 jugeroyent que son m'avoit disia trop laisser languir. M. le Comte
 donna entre autres, qui me porté à me gratifier de leur
 intervention, disant tout haut, que, Madame la Princesse n'ayant
 rien fait de déraisonnable jusqu'ors, ils espéroient et s'assuroyent
 qu'elle ne voudroit pas commencer à le faire par moy, que tout Lemond
 se croiroit fuy. Son ce qu'ils ne pourroit ignorer. Tout au rebours de
 tout ce qu'on estoit capable d'en imaginer, son persista à me faire
 allumer la maladie, aggravée à mesme que j'insistois. J'avois beau
 repliquer qu'il falloit bien du mal pour ne pouvoir faire un peu de bien
 à un ancien serviteur, qui ne pouvoit prétendre à une récompence

plus mediocre qui collo ou il s'loit modérément engagé, pourtant qu'on
le voulut laisser partir avec cette satisfaction vers les lieux ou le
cugrin s'loit contraincu à l'avancement de la santé qu'on y va eut
Cambam surda, et le dernier Adieu fut, que l'on n'empêcheroit pas de
partir, pourquoy j'en m'en allay point? Ce compliment, j'avoue, me
toucla le cœur, et n'eust pas été fort bon, qu'en a rossentiment une
audience misst. Il s'accordez; je ne saay avec combien de moderation
j'y eusse pu prendre congé: mais je n'en courrois point d'azard.
Il falloit partir comme un Strangel, et gaigner paix. Je fus, apres
avoir mis entre les mains de Mad. la Comtesse de Dona (selon le
commandement qu'on m'en envoia faire) le Livre des Mémoires du
feu S.A. dont j'ay parlé dessus, sur lequel je venois de travailler
pour la ditzième fois; qui m'avoit couché dez veilles. Ceste dame est
la bonté de mon Roi un langage assez conforme à ce qu'il de l'espous
ses fils, et je croy qu'elle me fait la grace de se souvenir comme
nous nous separasmes. Arrivé que je fus à Spa, je mesme vis de
l'occasion de ce que j'avois eu l'ennemur de traictre avec le Roy de
la Grande Bretagne, touchant la contrariete du nostre Tuteur de
ce qui en dépendoit; et sur la fin d'une Lettre que j'en scrivis à
la Princess, m'avancay à Lui remonter ma sollicitation, le plus
convenablement qu'il me fust possible. Ceste minute aussiy a été jugé
et il importe que vous la voyiez; car ce fut mon dernier effort; mais
d'aussy peu d'effet que tous les autres. Vous me mandâches tout apr
mon bon fils Alain, comme apres vous avoir trouvée en France,
de même qu'un petit sollicitant d'affaire, sans autre satisfaction
l'on vous avoit fait dire par le Greffier Buylsro, qu'on avoit trou
à propos de gratifier le mari de Sibylle de ce que vous aviez prendu
qui pourroit vous attendre à d'autres meilleures occasions etc.

Pay bin

J'ay bien gardé la Lettre que vous m'en escrivisez, et sa teneur précieuse, pour
 les traux et généraux termes dont vous me dites avoir répondu à ce Goffeau,
 mais estois en aparte, de ce rebat, que tout le Haïc et même les
 plus proches de cette Sibylle le furent en effet. Je ne suis point venu à
 pénétrer la vanité au cœur de mes enfans; mais j'ouz approuver qu'ils ne
 soient du tout Ladres à tout' injustice. Cest le plus doux terme que je
 puisse appliquer à ce procès. Mes amis en ont parlé d'un autre ton, et
 j'adouci que je n'ay seen que leur dire, moy qui estois en possession des sondes
 toutes les actions des deux Princes, quand ils m'ont demandé si je pourrois
 rien prétendre de moins pour mon excellent fils aîné; qui, savant ce
 tout ce qui se peut savoir, revint des voyages d'Ang^{re} de France et
 d'Italie, avant même que d'ij avoir esté, avoit eu l'honneur de servir
 le Secrétaire à deux Princes d'Orange avec moy? S'il estoit raisonnable
 qu'on lui profirast le mari d'une femme de clambré, comme non comparabili
 à son mérite, étranger en Holland, ignorant de ce qui est requis à elle
 charge, dépourvu des moyens nécessaires à l'administration
 et pourvoü desia d'une curiosité aussi peu conforme à sa qualité?
 S'il estoit juste qu'au lieu de vous gratifier de bonnes grâces de ce que
 vous poursuiviez avec justice, l'on vous fist concourrir avec un tel
 compétiteur jusqu'au dernier moment, et après vous avoir escaffaudé!
 de la sorte, l'on vous renvoyast de même, comme si l'on n'savoit pas
 à qui vous apparteniez? Si en ayant le dessin de vous refuser, il n'y
 avoit moyen de le faire sans flétrir vos honneurs, en nous advertissant
 à temps, de ne nous manifester point dans la poursuite? Si n'estant

pas absolument résolu de faire pour vous, il n'y alloit pas de
La conscience de faire de tourner un Présid. d'Holland, à qui Ton
avoit autrefois offert la charge pour que qu'un des ses fils, en vertu des
grandes obligations qu'on lui avoit? Si c'eroit assuré de voir les gens
d'honneur se sacrifier pour ses intérêts, et puis, au lieu de verser une
infinie de promesses de reconnaissance par le moins d'effet que il y
eut lieu d'en espérer, les frapper d'un affront le plus sensible qui leur
peut arriver? Et finallement, si ne voyant traité de la sorte le monsieur
vivant, j'estois assuré mais pour m'imaginer, que mes enfans fussent
reconnus pour les apres moy? J'avoy, disje, accoustumé de tirer le
bouclier contre tout ce qui intéressoit l'honneur de cette Princesse;
mais les armes m'avoient tombées hors de la main, et je la défendrois
en tout cey moins bien que je n'euss voulu, quelque esquillon que
ce coup m'eust laissé dans le cœur. Car, je loue Dieu, il m'a donné la
force de maîtriser des injures, et d'avaler un tort fort sensible sans grimer
les dents. Je veux vous en faire voir un échantillon dans la minute.
D. ^{autre} une lettre qui va joindre à celle-ci. A la vérité j'avois assuré d'enterrer
celle Princesse de mes Lettres, durant son absence à Berlin, et les
judicieux m'en louoient: Mais comme la bonté divine eut réjoui la
Cour Electrale et tant de milliers de peuples de la naissance d'un Prince
je ne pus m'empêcher de faire ouïr le ton de ma voix dans l'acclamation
publique, tant à l'endroit de M. l'Electeur, qui m'avoit tous jours
témoigné d'agréer l'ardour et l'ingénierie de mon trésorables services
à sa service, que de M. la Princesse même, à laquelle je ne fus pas marié

424

D'avoit occasion de faire paroistre en passant le ruisseau timent qui me rebat
de ce qui m'loit arrivé. Jugez si je le fis en termes indecens, et observez
bien la reponse que l'on m'y fist. Celle suit en son ordre, et vous direz
que tout, et d'or d'couphle. Mais comme vous avez beaucoup moins
fruictisse le dictionnaire de la Four que moi, sachez que les belles paroles
que vous y trouvez se doibrent interprète dans un sens fort loigné
de ce qu'elles semblaient dire; qu'ainsi me soit, entendez mon histoir final,
qui arriva dans quelqu' temps apris. Il est nécessaire que je vous la
voie, par ce que je n'ay pas trouué à propos de vous la communiquer
à tous par le passe. Le Conseiller Promon, mon Collègue, etant venu à
decouvrir subitement, de l'avis de ceux que j'estime en ce Collège, et du
seul même du S^r. Wijman, que la Princesse avoit raison de considérer
beaucoup, je luy fis offre de vostre personne, mon fils Aison, pour este
place, par la Lettre que vous trouverez aussi enclose à ce volume,
ou, apris tout, vous verrez comme j'ay soin d'aller au devant de
l'objection que j'attendois que l'on me fist, de l'incompatibilité de la
et Fils en même Collège. L'argument que j'y opposey est peremptoire,
et mesme se pouvoit couvrir par l'exemple de vos bon Oncle de Willem
et moi, qui avons esté Collègues par tant d'années en este même
assembly, et sans scandale, comme j'espere, et, comme j'ose dire, non
pas sans avantage du service de la Maison; mais l'on estoit en train
de me rebater, de me moquer de mes poursuites, de me considérer après
les moins considérables, et enfin de me payer devant. Passer la veue
sur la belle d'faict que on m'en envoia, et remarquer si de toutes les
raisons que on y a si mal tissées ensemble, il y en a une seule qui vaille
seulement la peine d'être refutée, et entre autres si ce n'est pas bien avoir

memoire du premier serviteur de la maison, et de ce qu'il a rendu de
services au de la de ses charges, que de s'engager de parole à son préjudice
au plus greve de tous, et qui devant peu d'années n'eust osé songer à
tels emplois, lors mesme que vous, mon fils, en possédiez desia d'aussi
considérables, dont nous avons parlé d'orsus : Voyez de plus, si a n'est pas
bien raisonné que de porter en compte les merites d'un étranger de cette
sorte, contre ce qu'il m'est permis de dire que nous méritions au contraire j'ay
eu le temps pour le faire, dans une maison, où il y a tantost 80 ans de service
que la fidélité de la nosme est approuvée au service de quatre Princes consi-
cutive. Ce somme pour nous dissiper, il fallait nous faire — il faut
connoître, qu'il n'y restoit plus rien pour nous. Si vous n'apportez pas
assez conclusion, prenez la au pied de la lettre, et considérez qu'apres qui, a
les deux refus dont je viens de parler, il n'y a pas de quoy en subir un — ne pt
troisième. La raison est, que si dans demain il venoit à vacquer une — mal lo
charge de la misme nature que la première, puisque vous savez que d'abord
j'y ay eu de la repugnance, et que votre seule impatience m'a porté à
solliciter, vous devriez croire, que beaucoup moins c'est être souffrir que — d'au-
quelqu'un des moins compatibles et subalternes à des gens de cette sorte que
depuis on a introduits au Collège dont vous auriez à dépendre; outre que
l'état des finances ne void reduict à celle impuissance, que véritablement
ce n'est plus nij jeu nij avantage d'y avoir part, ^{ton} que j'y vois arriver
de jour à autre, à la charge et au hazard de ceux qui s'y emploient pour
Pour la fonction de Conseiller, j'avoue, que si l'on m'eust permis d'y être nommé
un de mes fils, sous la direction d'une main paternelle, j'aurais très bien
aimé de l'y perfectionner, à mesure que je vairais défaillant, pour insatisfaire
mes propres vœux.

me p̄mettre dans un service auquel je ne sacre pas qu'on ait en sujet
 de se tenir mal satisfait d'eux, et la dame qui en avoit l'occasion en
 sa main, y avoit trouvē son compte: Mais que dorinavant je prouve
 mon assistance à vous voir placé en ma présence au desseins de ces
 Messieurs, qui j'aurai de dire, qui n'avoient rien quand devant vous étiez
 us
 w que j'ay 28 ans de suitté, c'est une violence que je m'avois me
 ut
 fain; que l'as placable que soit mon cœur, et que l'heure véritable
 j'ayé tousiours éstant avec le Prophète, que je n'ay pas le regard trop
 eant. Je n'attends pas même que vous m'en blasmez, quand vous
 le d'avez qu'il y a
 considérez de s'exposer tous les jours à de nouveaux ^{danger} apports
 en un lieu où
 il faut si peu de chose pour se voir postposé à qui que ce soit. Certes,
 mes amis, nous avons assuré servi de joie et de passe-temps à ceux
 qui, autrefois mes intimes, ont appris à me faire, et à contribuer ce qu'ils
 ont pu à me détruire, pour l'amour de celle qui a si bien récompensé
 ma loyauté. Je scay, qu'ils voyent en moy les accomplissements, ou
 de leurs propétés, ou de leurs souleats; et je ne puis nier, que le tout
 m'endroite à leur gloire; en ce que véritablement ils sont en droit de se
 vanter, qu'à l'endroit de ceux qui ne les ont servis que durant ce
 peu d'intervalle du procès de la Tutele, ils se sont acquitté généra-
 lement des obligations qu'ils ont reconnu leur avoir, sans attendre
 qu'on leur demandast les biensfaits, qu'ils ont pris plaisir à distribuer
 pour la pluspart à ceux, qui ne s'y attendoient pas, au moins n'en
 ont jamais ouvert la bouche. En suitté de quoï, voyant tous les jours
 faire largesse gratuite de ce que mes brigues n'ont peu obtenu, je vous

donné à penstrige, pourrois me résoudre à m'y engager un autre fois
et si il ne vaut beaucoup mieux, de tourner la tête ailleurs, où l'on
puisse espérer plus d'avantage au succès, et moins de lour au risque.
C'est à quoy vous avez veu commencer à travailler, il y a quelque
temps, quand nous avons vu l'ennemi devoir non seulement le gage
de bien vous destiner infalliblement, monseigneur, à la charge dont les
nobles d'Holland avoient à disposer au conseil de la Province,
mais mesme tout la Cour s'intéresser ouvertement à vous en faire
pourvoir. et vous m'obliges remoing, si j'ay mangié à la diligence
que l'on pourroit désirer d'un bon Père, en si belle rencontre si rare
Qu'en attendant a souffrir, que l'avenement n'ait respondu ni à mes
devoirs, ni à vostre merite, ni à la voix du peuple, ni à la promesse
d'un chacun des nobles, ni à ce que les principaux d'entre eux mi-
droyoient; car il faut que je jure malgré moy, et à leur confusion,
que ce sont ces derniers proprement qui m'ont trompé, après que les
uns m'avoient protesté, et fait protestter, qu'ils ne seroient jamais
l'entilement d'ennemis, s'ils me reconnoissoient la parole donnée, et les
autres, qu'ils ne gardoient leur talent que pour moy. et notre bien,
que ce sont ces derniers mesme qui ont esté des premiers à se prêter
à me, et à advertir leurs compagnons, qu'il falloit bien se garder —
d'introduire aux échages de la Justice des nourrissons de la Maison
d'Orange, gens disposer (si dis place) à faire un jour les premiers
le procès à ceux qui gouvernent l'Etat aujourd'hui. Vous direz que c'est
un parti rude, de souffrir pour une Maison, dans laquelle on en juge

me pérpetuer

deboutte de toute reueance, et je le diray avec vous; Mais
 pour concludre morallement ce discours, et vous y faire gaigner ce que
 je vous ay promis d'entrie, que puisque en eas temps il faut
 quibus firmare animum oportet, il est temps de le faire tout de bon,
 en posant une fois cest maxime, que c'est folie de la ffre aux hommes,
 et que plus ils sont eminens au monde et moins de felicité il faut
 il promettre, parce que ces éminences garantissant leurs fautes, ils
 les font souvent avec autant de plaisir que de securité. Vous
 connoissez les étoins qui regorgent de ces emplois; mais n'alliez
 pas si loing; Me videré; et tout le chapitre de l'illustre ingratitudine
 se trouvera complet. Par où donc j'espere que vous ne mangierez
 pas de concludre, que si cest arrive in viridi, in sicco il sera
 beaucoup pis; et qu'à peine se souviendront ils après ma mort,
 de m'avoir connu, ceux qui de mon vivant lessia m. me cognoscent
 consciencemment, qu'il ne restera que de s'envelopper dans sa vertu, de
 regarder fain Dieu et les hommes, et pour ceux ci, d'en tirer cest
 gloriosus vengeanca, qui je vous recommande uniquement, avcc
 defens bien expresse d'en tramer jamais aucune autre, quand vous
 en auriez le pouvoir; de continuer à vous rendre si capables du
 service de ^{la} Patrie, que si l'on persiste à vous en leboutrir, ces deux
 grandes contrarier, vostre mérite et l'iniquité du siècle, puissent
 tendre à illustrer vostre honneur, et à estaller la tente des ingrats.
 J'ay donc tiré de cette pierre les deux coups que j'avois proposé:
 j'ay evaporié une partie de mon envuy, en me plaignant, et je vous

leuns volonté pour moy et les miens. et cest là le scel

donz monstre le moyen de prouffir de l'adversité. Je prie dieu que ce
soit soubs ta crainte, et dans celle persuasion qui j'ose assurer que
vous n'ez pour estable la sauvete, qu'il n'eüst pas un roial de nos
herbes sans ta providence; à laquelle il faut de rapporter et soubs-
mettre absolument sans assez de prier pour ceux qui nous donnent
matin et pluaindre, et qui, peut estre, un jour s'aviseront qui a eſſut
une declaration fort noble, d'une grande Princesse Allemagne, qui dit
Satine femme du due Ulrich moutant, qu'il n'eaitoit au monde plus grand tressor, que celuy
de l'empereur empereur Charles. Il avoit de posse entre les mains des porres, et leaux qui avoient
approuve.

Principale uero opusculum p[ro]p[ter]eum est quod sibi datus auctoritate
et approbatione de libro nostro propter nos etiam consenserit ut
fratrum ambo ergo sibi consenserint et scripsit sibi et regnorum
miserorum nostrorum fratris sancti Augustini mentis ratione nichil
obstat et non obstat neque in libro de vita eiusdem fratrum
deo sicut n[on] h[ab]et contra nos nisi ex parte nostra
sunt fratres fratres enim sicut in libro de vita eiusdem fratrum
mentem sicut in libro de vita eiusdem fratrum sicut in libro
de vita eiusdem fratris sicut in libro de vita eiusdem fratris
deo sicut in libro de vita eiusdem fratris sicut in libro de vita
deo sicut in libro de vita eiusdem fratris sicut in libro de vita
deo sicut in libro de vita eiusdem fratris sicut in libro de vita